

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2021



Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 10 avril 2021, à 13 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur M. Christophe **Dewachter** Adjoint au Maire .

Étaient présents :

M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Cindy **Bourgois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

M. Christian **Gavelle** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**
Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**
M. Pascal **Drocourt**

Secrétaire de séance : M. Gaëtan **Deffontaines**

1) *Compte rendu administratif 2020 :*

Sous la Présidence du Doyen de l'Assemblée, M. Gaëtan **Deffontaines**, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité le Compte administratif 2020 de Monsieur le Maire arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	Résultat de l'exercice 2020	Report du résultat 2019	Total général :
FONCTIONNEMENT	464 855,49 €	514 692,76 €	+ 49 837,27 €	+ 55 930,87 €	+ 105 768,14 €
INVESTISSEMENT	168 121,66 €	108 845,30 €	- 59 276,36 €	+ 36 285,21 €	- 22 991,15 €

Excédent au 31 décembre 2020 :

+ 82 776,99 €

En résumé, au 31 décembre 2020, la Commune a un excédent de clôture de : **+ 82 776,99 €**.

2) *Compte rendu de Gestion 2020 :*

Sous la présidence de M. Christophe **Dewachter**, ce compte a été également approuvé à l'unanimité et arrêté au mêmes chiffres que ci-dessus.

3) *Affectation du résultat 2020 à 2021 :*

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 22 991,15 € du déficit au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits ouverts au Budget Primitif 2021.

4) Budget Primitif 2021 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	587 690,00 €	587 690,00 €
INVESTISSEMENT	273 372,00 €	273 372,00 €

5) Subventions 2021 aux Associations :

Dans le contexte sanitaire actuel qui a figé les activités des Associations, le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de suivre l'avis de la Commission des Finances qui avait proposé de maintenir la baisse de 25 % (comme en 2020) des subventions accordées aux Associations.

6) Taxes d'imposition locales 2021 :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de suivre l'avis de la Commission des Finances qui avait proposé, pour la 4ème année consécutive, de **ne pas augmenter les taxes communales** pour l'année 2021.

7) Devis pour une armoire de rangement dans le bureau du Maire :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité l'achat d'une armoire de rangement, dépense prévue au budget primitif 2021.

Deux devis ont été reçus :

- ♦ Bureau 60 528,64€ TTC (1 armoire à portes battantes)
- ♦ Goujon Bureau 865,61€ TTC (2 armoires à rideaux)

Le Choix de 2 armoires à rideaux plus fonctionnelles a été retenu.

8) Traversée de Senantes :

Le Conseil Municipal délibère et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement de la mise en sécurité de la traversée de Senantes (bourg). Suite à la délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 2019, la décision avait été de faire passer la traversée de Senantes en priorités à droite et donc d'installer une série de nouveaux panneaux.

La société SIGNALFAST a présenté un devis de 4 547,60 € HT soit 5 457,12 € TTC pour la mise en place de panneaux signalétiques .

La Commune devrait pouvoir prétendre à une subvention de 2 319,28 €; il lui resterait donc à sa charge 2 228,32 € + la TVA.

9) Poteaux incendies :

Le Conseil Municipal délibère et autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour le remplacement de 2 poteaux incendies défectueux sur la Commune.

Le devis de Véolia s'élève à 4 700 € HT soit 5 640 € TTC.

Si le montant de la subvention de l'Etat ne change pas par rapport à celui de 2019 (derniers remplacements), la Commune peut espérer 50 % de subvention.

10) Participation des Communes du Regroupement scolaire aux frais de fonctionnement du Péri-scolaire de Senantes :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de demander, comme cela avait été proposé, aux **3 communes du RPI** les charges de fonctionnement du péri-scolaire de 2018 et 2019 au prorata de leurs participations.

Les charges de 2020 sont à l'étude en 2021 et seront réclamées ultérieurement.

11) Heures supplémentaires et/ou complémentaires des agents de la Commune :

Le Conseil Municipal délibère et autorise le paiement des heures complémentaires et supplémentaires des agents de la Commune.

12) Adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE. 60).

La Communauté de Communes Thelloise sollicite son adhésion au SE 60.

Le Conseil Municipal délibère et accepte à l'unanimité l'adhésion au SE 60 de la Communauté de Communes Thelloise.

13) Bilan des recettes pour la coupe des peupliers :

La Société VERTILEX a versé 1560 € TTC à la Commune pour l'achat de grumes de peupliers et de plaquettes forestières. Le devis de septembre dernier était de 1 431,60 € TTC. La recette supplémentaire est donc de 128,40 €.

Le Conseil Municipal prend note de cette information.

14) Départ à la retraite de M. Serge Duchaussoy, agent municipal :

Une quête sera proposée à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour un cadeau de départ en retraite de M. Serge Duchaussoy.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

◆ Demande d'autorisation de démarchage :

Madame Marouf de la Mutuelle AXA a fait une demande d'autorisation pour démarcher dans la Commune afin de proposer une mutuelle aux Aînés.

Le Conseil Municipal estime ne pas avoir à donner une autorisation de démarchage à but commercial.

◆ Informations sur la future épicerie :

M. Arnaud Gueudet fait part de l'avancement des démarches administratives pour la future épicerie.

L'enquête auprès des administrés a permis un retour de 170 réponses favorables avec le souhait de pouvoir y trouver, en outre, des produits locaux.

Une ouverture est espérée fin 2021.

◆ Information sur la vaccination Covid 19 pour les plus de 75 ans :

Il a été proposé aux personnes de plus 75 ans de la Commune qui le souhaitent une vaccination. 12 Senantais ont pu bénéficier de cette vaccination avec le bus du Département à Songeons.

◆ Echos Senantais :

M. Gaëtan Deffontaines informe que le travail sur le prochain échos senantais est en cours et qu'on peut envisager probablement une sortie en juin.

◆ Dépôts d'ordures :

Il est fort regrettable de constater régulièrement des dépôts de poubelles sur les bords de nos chemins communaux.

◆ Voiture brûlée :

Il a été signalé une voiture brûlée chemin de Malingance; celle-ci gêne le passage des engins agricoles.

◆ Patrimoine privé à l'abandon :

Une maison , rue des peupliers à Amuchy s'effondre Des barrières pour la sécurité ont été mises en place par la Municipalité ainsi qu'un arrêté Municipal. A ce jour aucune réponse du propriétaire...

Une réflexion s'engage au sein du Conseil en constatant le nombre de biens privés ayant une valeur patrimoniale qui sont laissés sans entretien et à l'abandon par leurs propriétaires ...

La séance est levée à 16 h 15.

Informations

- **Cérémonie du 8 mai 2021**

A ce jour, il semblerait que nous ne puissions pas faire de cérémonie avec le Public.
Seuls quelques élus participeront à cette commémoration restreinte à 11 h 15.

- **Message de M. Hugues René (Président de l'Association des Anciens Combattants de Senantes) :**

« Chers Amis de notre Association des Anciens Combattants .

Je veux vous dire que dans ces temps difficiles d'isolement et de solitude durement vécus pour certains d'entre vous, moi comme Pascal, nous ne vous oublions pas.

Je tente chaque fois que je le peux de vous rencontrer çà et là pour échanger ensemble.
Je sais combien la convivialité vous manque et j'envisage qu'on se retrouve tous au restaurant en septembre pour une brève Assemblée Générale et un bon moment de convivialité.

N'hésitez pas à m'appeler pour les plus isolés en cas de nécessité au **06 59 38 25 45**. Je suis toujours disponible pour vous .

Je vous salue et vous embrasse en vous disant à très bientôt. »

Hugues RENE, votre Président.

En cette période toujours très compliquée, **PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.**

La Municipalité.